

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2018)
Heft: 1

Artikel: Mission au Mali : la crise malienne : les facteurs d'influence internes
Autor: Moller, Bertrand
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-823312>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

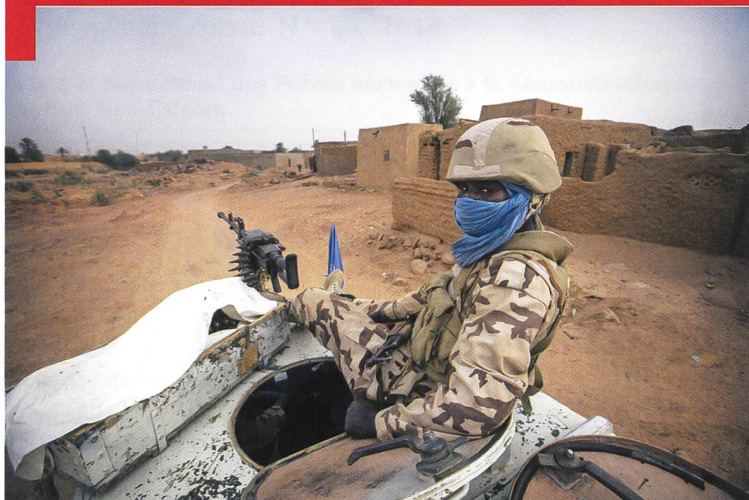
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La MINUSMA est engagée au Mali depuis 2013. Elle peut atteindre 13'000 soldats, fournis par 33 Etats.
Toutes les illustrations © ONU.

International

Mission au Mali : La crise malienne – Les facteurs d'influence internes

Cap Bertrand Moller

Chef de la section OSINT de la MINUSMA d'août 2017 à février 2018

Dans la continuité de l'article du lieutenant-colonel EMG Grégoire Solioz, cet article vous propose de se pencher sur les facteurs internes influençant négativement l'accord de paix et de réconciliation au Mali.¹ La complexité de la situation découle presque logiquement du processus de décolonisation et d'indépendance du pays qui est passé par un système d'économie socialiste et des régimes successifs plus ou moins autoritaires et dont trois des cinq présidents ont été renversés par un coup d'état.

Il n'y a pas une cause unique à la crise malienne mais plutôt un faisceau de facteurs s'influencent mutuellement.

Le système politique

Le Mali est une république avec un président chef de l'Etat élu au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans. Son gouvernement est dirigé par un premier ministre qui compte un nombre de ministres variable nommés par le président. Le parlement, l'Assemblée Nationale, est monocaméral. Il comprend 147 députés également élus au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans. Par conséquent, les régions à forte densité de population sont très représentées au législatif, notamment celle de la capitale Bamako avec l'ethnie majoritaire Bambara. La République du Mali est ainsi un état centralisé et dirigé de la capitale au désavantage des autres régions et des autres ethnies. Régions, qui à l'instar de l'Azawad peuplée de l'ethnie Touareg,² aspirent à plus d'autonomie face au pouvoir de Bamako, voire d'indépendance.

L'accord pour la paix et la réconciliation au Mali prévoit explicitement la prise en charge par les populations de la gestion effective de leurs propres affaires, à travers un système de gouvernance prenant en compte leurs aspirations et leurs besoins spécifiques. Il prévoit

également la promotion d'un développement équilibré de l'ensemble des régions du Mali selon les potentialités respectives. Malheureusement ces dispositions tardent à s'appliquer, les principales causes étant les reports successifs des élections au niveau local ou régional ainsi que les antagonismes personnels, le népotisme et la corruption gangrénant l'administration et l'appareil politique malien.

L'économie

L'agriculture est l'activité importante de l'économie malienne. Elle se situe principalement dans la partie ouest du pays et le long du fleuve Niger. L'essentiel de la production est le mil, le sorgho, le riz et le maïs. La production n'a pas été impactée par la crise de 2012 et est restée stable aux environs des 7 millions de tonnes. A relever qu'en 2017 le Mali a repris la place de premier producteur de coton du continent.

La carte ci-dessous montre les principales ressources du sous-sol malien. La présence de pétrole dans la partie saharienne et subsaharienne peut expliquer la convoitise de différents acteurs nationaux et internationaux sur ces territoires.

Du potentiel minier, l'or est la matière de loin la plus exploitée faisant du Mali le troisième exportateur africain. L'extraction est principalement en main de neuf groupes miniers industriels employant, en 2012, environ 4'000 personnes. L'orpaillage artisanal est pratiqué à un échelon familial ou par de petites entreprises. Tant l'activité industrielle que l'activité artisanale ont un impact négatif sur l'environnement. Les dividendes de l'extraction industrielle profitent principalement aux groupes exploitants et au gouvernement. Malgré les emplois et les aménagements (routes, écoles) effectués dans les régions minières, la population locale est plutôt négativement impactée en raison des déséquilibres sociaux engendrés par l'exploitation minière.

¹ Cet article a été remis à la RMS via la Société neuchâteloise des officiers (SNO).



Un Mercedes G blindé sert de transport protégé à une unité de renseignement (HUMINT) de la Bundeswehr.

Le tourisme a en revanche subi un coup d'arrêt depuis les événements de 2012. Les régions auparavant visitées par les touristes, particulièrement celle de Tombouctou, Kidal (Adrar des Ifoghas) et du pays Dogon sont totalement désertées en raison des risques sécuritaires. Les acteurs hôteliers de Bamako, porte d'entrée aérienne principale du pays où séjournaient inmanquablement les touristes, sont unanimes : le secteur touristique s'est effondré. Ce fait est cependant démenti par les chiffres de l'Office Malien du Tourisme et de l'Hôtellerie (OMATHO) relevant du Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme. Il faut cependant considérer que l'indicateur utilisé est les entrées aux postes frontières (terrestres et aériens). Dans la mesure où le personnel international (ONU, Union Européenne, etc.) doit en principe remplir la fiche de l'OMATHO à chaque entrée à l'aéroport, il est probable que les chiffres se trouvent gonflés par la comptabilisation de ces entrées considérées comme touristiques.

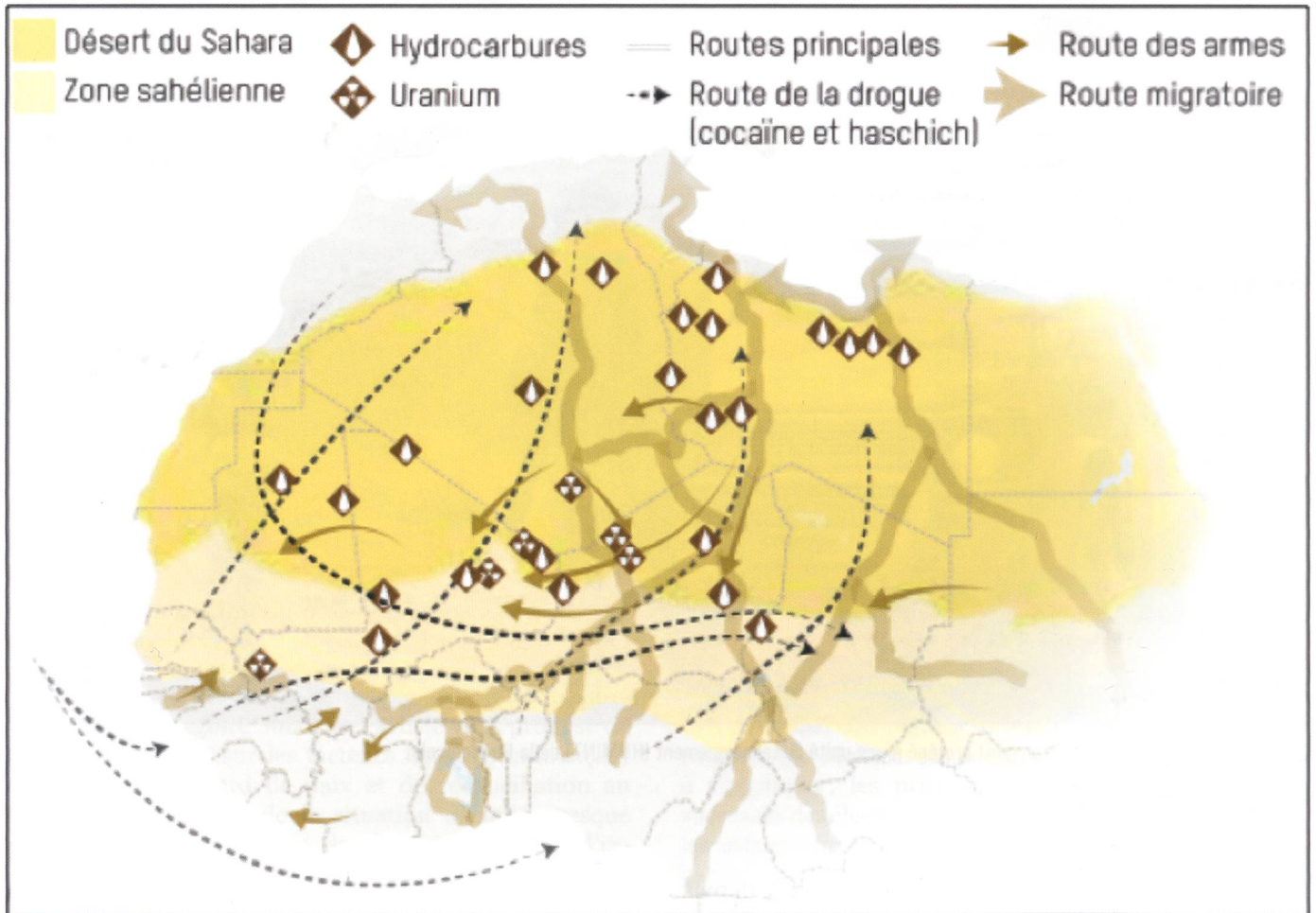
Le Sahel est une zone de transit depuis des temps immémoriaux. Les routes caravanières ont permis les échanges commerciaux entre l'Afrique subsaharienne et la Méditerranée autant qu'entre l'Océan Atlantique et la Mer Rouge en voyant passer notamment l'or, le sel et les esclaves. Ces routes, contrôlée par les tribus nomades, sont toujours utilisées pour les trafics en tout genre (drogue, armes, êtres humains) sans que les frontières ne constituent un obstacle efficace.

Les échanges commerciaux, licites et illicites, représentent une source de revenus importantes pour les groupes armés (terroristes et signataires de l'accord de paix) et

les populations locales au demeurant inquantifiable car échappant totalement à un quelconque contrôle étatique. Les routes de transit et les points de passage obligés sont les terrains clé pour ces groupes et les affrontements engendrés pour leur contrôle sont fréquents. Ceux-ci étant en finalité préjudiciables à la bonne marche du «commerce et des affaires», les factions aboutissent généralement à des accords dont la substance concerne notamment voire en particulier les zones d'influence de chacune.

L'éducation

Les statistiques officielles maliennes avance un taux d'alphabétisation de 22% de la population en 2009³ et ne font pas état d'une diminution de ce chiffre suite à la crise de 2012. Ce pourcentage est contesté en particulier par l'association Sauvons l'Education qui avance un taux d'alphabétisation chutant à 14% en 2014. Les écoles républicaines ont été fermées dans les zones occupées par les groupes djihadistes lors de la crise de 2012 au profit des écoles coraniques. Actuellement la réouverture d'écoles demeure un problème majeur dans ces zones. Certaines écoles dans les zones sous influence des islamistes (nord et centre du Mali) n'ont pas ouvert à la rentrée 2017 faute d'enseignants. Ceux-ci subissant les menaces explicites des extrémistes sont peu enclin à reprendre leur poste. D'autres écoles ont été contraintes à la fermeture dans ces régions sous pression des radicaux. Depuis février 2017, 507 écoles ont fermé dans le Nord et le Centre du Mali laissant 150'000 enfants non scolarisés selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), soit 70% de plus qu'à la même période en



Source *Le Monde*, 2017.

2016. Outre ces problèmes dans les zones d'instabilité, le message fondamentaliste véhiculé dans les autres régions de ce pays majoritairement musulman pousse parfois les parents à retirer leurs enfants de l'école républicaine pour les scolariser dans les écoles coraniques où est privilégié l'enseignement religieux au détriment des branches de base. Si ce phénomène n'est pas nouveau, il a pris de l'ampleur et explique la difficulté à accéder premièrement à des formations professionnelles ou académiques et deuxièmement au marché du travail.

L'environnement

La sécheresse sévit au Mali depuis la décennie 70. Elle accélère le phénomène de désertification et d'avancée du désert entraînant une diminution des terres cultivables, des pâturages et des forêts. Des 950'991 hectares de forêt recensés en 2010⁴ il n'en reste que 788'111 en 2015,⁵ soit une diminution d'environ de 17%. Les activités agricoles et pastorales se rapprochent ainsi toujours plus des zones traversées par le Niger poussant les tribus nomades à l'exode. La raréfaction de ces terres augmente encore les tensions qui ont toujours existé entre les cultivateurs et les éleveurs. A fin 2016, l'UNHCR estime le nombre de déplacés à l'intérieur du Mali à plus de 100'000 personnes pour des questions environnementales ou sécuritaires.

A fin 2017, plusieurs localités de la région de Koulikoro sont victimes d'une mauvaise récolte (campagne agricole

selon l'expression malienne) et se déclarent menacées de famine. L'arrêt précoce des pluies a fortement impacté la récolte agricole dans cette région où l'agriculture est la seule source de revenus pour la plupart des habitants.

La question ethnique

Le Mali comprend 13 ethnies principales avec au moins autant de langues car certaines ethnies sont divisées en plusieurs groupes linguistiques selon leur origine géographique. Ces ethnies ne sont pas circonscrites par les frontières du pays et certaines s'étendent sur plusieurs pays du Sahel, du Sahara et de l'Afrique subsaharienne. Les caractéristiques physiques peuvent être très différentes selon l'ethnie. Les Arabes et les Touaregs ont une peau plus claire que les ethnies du sud du pays. Ils se qualifient d'ailleurs de «Blancs» par opposition aux «Noirs» du sud.

La question ethnique est délicate à aborder. A titre d'exemple si les Bambaras, ethnie majoritaire au Mali, représentent un quart de la population malienne, ils sont surreprésentés dans les organes du pouvoir. Le message officiel du Mali comme de l'ONU indique que les relations entre ethnies sont guidées par la tolérance et le respect de la différence culturelle et religieuse. Au-delà de ce message humaniste et idéal, la réalité montre un visage plutôt différent. Les tensions inter-ethniques sont vives

et fréquentes, parfois mortelles. La situation au centre du Mali est particulièrement critique. Ces tensions ont aussi une origine historique. Par exemple, les Touaregs pour qui les ethnies à la peau plus foncée avaient un statut de vassaux voire d'esclaves acceptent difficilement d'être maintenant numériquement et politiquement dominés par celles-ci. Sans oser le dire «à haute voix», le profilage ethnique intervient fréquemment dans l'attribution de postes de travail, dans l'attribution de marchés publics comme privés ainsi que dans le système politique. Un exemple éloquent est l'attribution des emplois locaux à la MINUSMA. En automne 2017, les médias maliens se sont faits échos de l'insatisfaction de la population locale de Kidal, Gao et Tombouctou car selon eux trop d'emploi sont attribués par des employés Maliens de la MINUSMA dans ces villes à des personnes venant de Bamako. Dénonçant clairement l'attribution de ces postes selon des critères plus ethniques que relevant de compétences réelles.

A la question ethnique s'ajoute celle de la classe sociale au sein d'une même ethnie ou entre tribus d'une même ethnie.

De nouveau, l'exemple des Touaregs est parlant. La société touarègue est organisée en confédérations réparties au Mali, en Algérie, en Libye, au Burkina Faso et au Niger. Au Mali, la confédération dont le sanctuaire est l'Adrar des Ifoghas se nomme Kel Adagh.

Traditionnellement, la hiérarchie est féodale avec des castes nobles, des castes moins nobles, des castes «forgerons» (classes laborieuses) et des castes d'esclaves. La plus noble des castes et celle des Ifoghas avec la tribu des Kel Afella considérée comme la tribu la plus noble de la plus noble des castes. C'est de cette tribu que provient l'amenokal (chef de la confédération) depuis plus d'un siècle. L'amenokal actuel se nomme Mohamed Ag Intalla.

Une des castes moins nobles est celle des Idnan dont une des tribus se nomme Imghad.

Par conséquent la tribu des Imghad est vassale de la tribu des Ifoghas. Et c'est là que les relations d'amitié ou de haine entre les tribus et la lutte des classes deviennent intéressantes à intégrer pour une meilleure compréhension de la complexité du conflit malien.

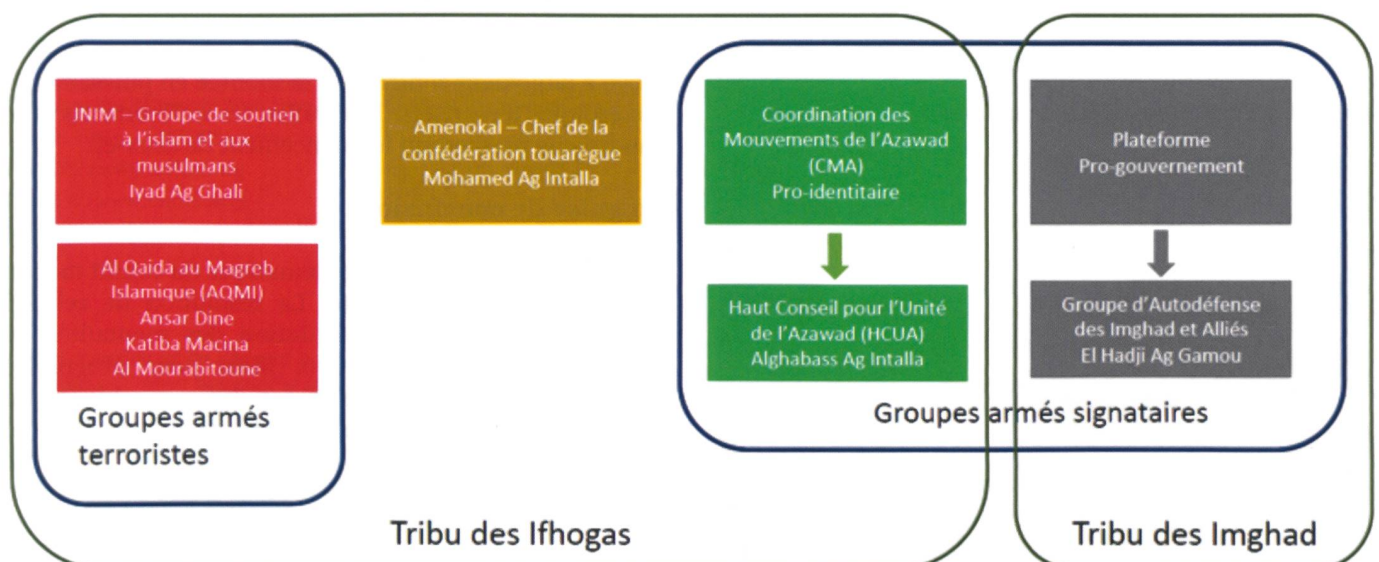
Ces tribus se vouent une haine viscérale depuis des décennies et se retrouvent acteurs de toutes les crises qui ont secoué le nord du Mali depuis l'indépendance. Acteur pro-gouvernement, acteur pro-identitaire (autodétermination ou indépendance de l'Azawad), acteur dirigeant Touareg et acteur terroristes.

L'exemple correspond aux Touaregs mais les autres ethnies ont également diverses formes de hiérarchie tribale, clanique ou familiale. Ces différentes organisations sociales sont primordiales et supplantent la hiérarchie constitutionnelle. Les forces de défense et de sécurité malienne sont aussi impactées par la question de la provenance ethnique.

L'extrémisme religieux

Plus de 90 % de la population malienne est de confession musulmane. D'obédience sunnite, l'islam pratiqué au Mali est traditionnellement tolérant et intègre des pratiques animistes. Peu de femmes sont voilées dans les régions du sud. L'extrémisme religieux violent dans cette partie du continent est apparu en Algérie avec l'islamisation de la société dans les années 90. Au début du 21^e siècle, le Groupe islamique armé GIA (Algérie) dont le but était l'implantation d'un état islamique en Algérie a vu son importance et son influence diminuer après une décennie de guerre civile qui a ensanglanté le pays. Les massacres, les viols et les mutilations perpétrés

L'image ci-dessous est une représentation simplifiée des liens entre les différents groupes locaux.



par ce groupe terroriste ont eu pour effet de lui retirer le soutien populaire. Les actions policières et militaires contre le GIA, les dissensions internes et une loi d'amnistie promulguée par le président algérien Abdelaziz Bouteflika favorisant la réinsertion des combattants dans la société ont définitivement contribué au déclin du GIA.

Celui-ci s'est transformé en Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) qui allait devenir Al Qaida au Maghreb Islamique (AQMI) en 2007. Diminué mais toujours actif, ce groupe s'est replié sur le sud de l'Algérie d'où il a mené diverses actions terroristes en se jouant de la frontière malienne. Enlèvements d'étrangers et trafics en tout genre garantissaient les rentrées financières. Nombre de cadres et de combattants du GSPC provenaient de la région sud algérien – nord malien si bien que c'est en toute logique qu'ils se sont mis en ordre de bataille pour le contrôle des échanges commerciaux (licites et surtout illicites). L'exemple de l'Algérien Mokhtar Belmokhtar est éloquent. Combattant volontaire en Afghanistan, il regagne son pays pour militer et combattre au sein du GIA avant de se réfugier au Mali. Il baigne dans tous les trafics, notamment les cigarettes, et gagne le surnom de «Mister Marlboro.» Faisant allégeance à Al Qaida puis Al Qaida au Maghreb Islamique, à la tête du groupe terroriste d'Al Mourabitoune, il se distingue également par les enlèvements d'étrangers et les tueries. Il se réfugie en Libye durant l'intervention française au Mali (Serval) et saisi l'occasion pour se procurer des armes. Personnage trouble surnommé aussi le Borgne ou le Ben Laden du Sahara, il est donné pour mort à plusieurs reprises pour réapparaître ensuite. Les parcours similaires ne sont pas rares parmi les cadres des groupes islamistes avec de légitimes questions quant à leur motivation. Aventuriers, criminels, bandits de grands chemins, politiciens ou militaires désabusés, laissés pour compte en manque de repères ayant trouvé l'extrémisme islamique comme catalyseur et mus par l'appât du gain plutôt que par la gloire de Dieu, telle pourrait être la description de ces seigneurs de la guerre sahéliens. Leur but demeure cependant l'instauration d'un califat régi par la charia afin de bénéficier d'un régime théocratique autoritaire.

La sécurité des convois est une activité permanente.



La chute du dirigeant libyen Mouammar Kadhafi en 2011 a provoqué un afflux de combattants et d'armes au Mali. D'une part, des combattants, essentiellement Touaregs embrigadés dans l'armée libyenne, sont venus grossir les rangs des groupes armés du nord du Mali. D'autre part, quantités d'armes provenant du pillage des arsenaux ont pris la direction du Mali.

Malgré l'intervention française dès janvier 2013 et la présence de la mission onusienne, une large partie du territoire malien est sous influence des extrémistes religieux avec son lot de prêches radicaux et de persécutions des minorités religieuses. Il faut cependant admettre que les extrémistes religieux se sont souvent simplement substitués à l'absence de l'Etat, tant pour la gouvernance que pour l'administration de la justice. A cet égard, il convient de signaler que l'administration des islamistes n'est pas forcément perçue négativement par la population. Hormis la question du prosélytisme, les islamistes s'activent à régler les problèmes locaux en instituant une forme de tribunal pour juger les causes tant civiles que «pénales.» Les droits des parties semblent assez bien respectés et il ne s'agit pas de simulacres de procès aboutissant systématiquement à des peines très lourdes ou à la peine capitale pour des crimes et délits imaginaires. Ces tribunaux agissent par exemple dans le règlement de conflits entre éleveurs et cultivateurs aboutissant souvent à des solutions de compromis dans le respect des intérêts de chacun. En revanche, la population souffre des raids de groupes radicaux. Il est fréquent qu'un groupe armé à bord de *pick-up* et de motos fasse irruption dans un village durant une fête (mariages, fêtes religieuses, etc.), reproche à l'assemblée d'écouter de la musique ou tout autre comportement jugé décadent et contraire à l'Islam puis batte publiquement des membres de la communauté pour l'exemple. Le sort des femmes ne portant pas le voile est peu enviable et sont souvent l'objet de représailles violente indépendamment de leur âge à l'exemple d'une femme de 70 ans fouettée dans un village du centre du Mali pour sa tenue «indécente». Ces groupes armés terroristes font des adeptes chez les jeunes désireux de combattre les communautés rivales, de protéger leurs activités commerciales (licites ou illicites) ou de défendre leur communauté.

Comme expliqué plus haut, l'afflux d'armes provenant de Libye a largement contribué à la montée en puissance de ces groupes terroristes. Les trafics, les enlèvements et le banditisme permettant le financement de ceux-ci.

En guise de conclusion

Ce bref article effleure la problématique du conflit malien mais montre sa complexité. La résolution de celui-ci passe certainement par l'évolution des mentalités, le développement et l'éducation. Mais pour progresser positivement dans ce sens il est indispensable qu'un climat sécuritaire minimum soit instauré afin que l'Etat et l'administration soient à nouveau présents sur l'ensemble du territoire. Or ce prérequis est loin d'être atteints. Les différents groupes armés n'ont pas l'intention de céder leur pouvoir au gouvernement de Bamako car leurs privilèges

et leurs prérogatives en dépendent. Justifiant le besoin de sécurité de la population et estimant être les seuls garants de celui-ci, les groupes armés signataires sont peu enclin à participer activement au processus DDR (désarmement-démobilisation-réintégration) et leur statut de signataires de l'accord de paix et de réconciliation les place dans une position de partie prenante au même titre que les représentants gouvernementaux. Fait significatif, une délégation de la CMA (Coordination des Mouvements de l'Azawad), alliance de groupes rebelles créée en 2014, a entrepris un voyage aux Etats-Unis au début janvier 2018 appuyé par l'association non-gouvernementale Independent Diplomat afin de rencontrer différents acteurs internationaux. Ses communiqués via les réseaux sociaux laissaient entendre qu'elle effectuait une visite officielle au Conseil de sécurité de l'ONU. Lors d'un point presse la MINUSMA a précisé que cette visite n'était pas organisée par l'ONU ce qui n'a pas empêché les réactions tant des politiques que des médias.

Face à cette situation et avec l'affaiblissement évident du gouvernement, des réformes constitutionnelles visant à une meilleure prise en considération des régionalismes suivies d'élections libres seraient sans aucun doute un pas vers la paix. Le pouvoir en place à Bamako est-il prêt à faire ce pas ?

B. M.

Note sur l'auteur:

Le cap Bertrand Mollier a servi d'août 2017 à février 2018 comme chef de la section OSINT (Open Source Intelligence) de la MINUSMA. Officier de milice, il est dans le civil membre de la direction et chef d'unité opérationnelle à la police cantonale neuchâteloise avec le grade de capitaine.

Sources :

Institut National de la Statistique (www.instat-mali.org)
 Chambre des Mines du Mali (www.chambredesminesdumali.org)
 Nation Unies - UNDATA (www.un.org)
 UNICEF (www.unicef.org)
 UNHCR (www.unhcr.org)
 Ministère de l'Economie et des Finances (www.finances.gouv.ml)

- 1 Il est question ici de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger et signé le 15 mai 2015 à Bamako.
- 2 Ethnie nomade (à l'origine) du Sahara présente en Algérie, Burkina Faso, Mauritanie, Libye, Niger et Mali.
- 3 http://www.instat-mali.org/contenu/rgph/raedu09_rgph.pdf
- 4 http://www.instat-mali.org/contenu/pub/anuair10_pub.pdf
- 5 http://www.instat-mali.org/contenu/pub/anuair15_

News

SOUVIM

Ce SOUVIM 2, conçu par MBDA, appartient au 13^e régiment du Génie, déployé au Mali dans le cadre de l'opération BARKHANE. Treize de ces engins ont été acquis. Ils sont capables de déminer de grandes zones à densité faibles. Ils peuvent être équipés de systèmes de protection passives ou électroniques.

Le système d'ouverture d'itinéraire miné (SOUVIM) est un engin dérivé du Husky en 1999. Ce dernier a été déployé en Afghanistan dès 2001 et a servi au sein de huit forces armées différentes.

Réd.



News

VBCI sur tous les fronts

Le 2^e régiment étranger d'infanterie (2 REI) a participé à un déploiement baptisé LYNX en Estonie. Il a été engagé en novembre 2017 dans le cadre de manœuvres STEEL SHIELD de l'OTAN organisées en Lettonie.

Le véhicule blindé de combat d'infanterie (VBCI) produit par Nexter est un blindé à roues de 25,6 tonnes dans sa version équipée d'une tourelle de 25 mm. A ce jour, 510 exemplaires ont été produits, au coût unitaire de 3,49 millions d'Euro. Une version simplifiée, sans tourelle et ne pesant que 23,3 tonnes devrait être réalisée à 120 exemplaires.

Cet engin aux dimensions considérables (3 mètres de haut, 7,6 mètres de long, 2,98 mètres de largeur) emporte un équipage de trois et une équipe débarquée de 9 hommes. Son blindage est conçu pour résister aux projectiles de 14,5 mm perforants.

Réd.

